

Berne, le 23 juin 2011



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ  
LES HÔPITAUX DE SUISSE  
GLI OSPEDALI SVIZZERI

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Médecine de famille: H+ soutient le contre-projet du Conseil fédéral

**H+ estime que la médecine de famille est importante, mais qu'elle ne représente pas l'ensemble de la couverture de base en soins médicaux. L'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés soutient en conséquence le contre-projet du Conseil fédéral à l'initiative sur la médecine de famille.**

H+ apporte son soutien de principe au contre-projet direct du Conseil fédéral à l'initiative «Oui à la médecine de famille». Ce contre-projet vise avant tout à définir les compétences de la Confédération et des cantons et à ancrer dans la Constitution les objectifs supérieurs de politique de la santé. H+ et ses membres soutiennent les nouveaux modèles de collaboration, en particulier pour les soins d'urgence et dans le contexte de la révision de la LAMal sur les réseaux de soins intégrés. Le concept de «couverture de base» n'est défini nulle part. H+ propose donc de parler de la couverture en soins médicaux.

### **Ne pas toucher à la liberté de choix des patients**

Les initiants souhaitent inscrire explicitement la médecine de famille dans la Constitution. Cela porterait atteinte à la liberté des patientes et patients qui ne pourront plus choisir librement leur médecin traitant et l'hôpital. Les patientes et patients doivent pouvoir continuer de se faire soigner directement dans des centres de santé, des services ambulatoires des hôpitaux ainsi que par des spécialistes pour les maladies chroniques.

### **Pas d'intérêts particuliers dans la Constitution**

H+ reconnaît l'importance de la médecine de famille pour la couverture en soins médicaux. Mais la Confédération ne saurait inscrire dans la Constitution – et par là promouvoir – une seule activité professionnelle, la médecine de famille, à l'exclusion des autres. Celle-ci, comme d'autres professions libérales, doit être choisie et exercée librement, avec les avantages et les inconvénients que cela implique.

Des conditions d'admission à pratiquer en lien avec la police sanitaire et des incitations à exercer cette profession, en particulier dans les régions périphériques, doivent être malgré tout possibles. Il est néanmoins important de mentionner aussi d'autres modèles de couverture en soins médicaux tels que les traitements ambulatoires à l'hôpital, les centres de santé et les services des urgences.

**H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés suisses. Elle regroupe quelque 355 hôpitaux, cliniques et homes en tant que membres actifs et plus de 200 associations, pouvoirs publics, institutions, entreprises et particuliers comme membres partenaires. H+ représente des établissements hospitaliers totalisant quelque 185'000 postes de travail.**

Informations complémentaires:

**H+ Les Hôpitaux de Suisse**  
Charles Favre, président  
Portable: 079 621 08 93  
E-mail: [charles.favre@parl.ch](mailto:charles.favre@parl.ch)

Informations complémentaires:

**H+ Les Hôpitaux de Suisse**  
Bernhard Wegmüller, directeur  
Tél. prof.: 031 335 11 00,  
Portable: 079 635 87 22  
E-mail: [bernhard.wegmueller@hplus.ch](mailto:bernhard.wegmueller@hplus.ch)